

INFORMATIONS MUNICIPALES

DECHETS VERTS

MOIS D AOÛT

Le ramassage aura lieu les lundis :

- 11
- 25

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes
de gazon



petits
branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris

PERMANENCE LOCATION SALLE DES FETES

Il n'y aura pas de permanence pendant le mois d'août.
Reprise le jeudi 4 septembre de 10 h à 12 h



INFORMATIONS MUNICIPALES

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes se fera le mardi 2 septembre.

NOUVEAUX HORAIRES

lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30-11h30
13h30-15h45

mercredi :
9h-12h



De Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seront organisées par la municipalité les mardis et jeudis de 15h45 à 17h15. Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 août pour les enfants nouvellement inscrits à l'école Hainaut-Baugnies et les familles ayant oublié de remettre leurs inscriptions en juin (fiche à déposer en mairie).

L'encadrement et le détail des activités seront présentés aux parents à l'école le mardi 2 septembre à 15h45.

Les NAP ne débutant que le jeudi 4 septembre, une garderie sera mise en place le mardi 2 septembre dès 15h45.



RYTHMES
SCOLAIRES



INFORMATIONS MUNICIPALES

TARIF CANTINE ET GARDERIE

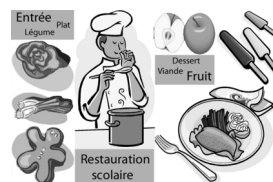
CANTINE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h20

A compter du 1er septembre 2014, changement de tarif

Le carnet de tickets (10) sera de :

- 29 € pour un quotient familial de 0 à 369
- 30 € pour un quotient familial de 370 à 499
- 31 € pour un quotient familial à partir de 500



GARDERIE MATIN

A partir de 7h30 à l'école

SOIR

lundi et vendredi : 15h45 à 18h

mardi et jeudi : 17h15 à 18h (après les NAP)

Ticket vendu à l'unité et pour la semaine

- 1.90 € pour un quotient familial de 0 à 369
- 2 € pour un quotient familial de 370 à 499
- 2.10 € pour un quotient familial à partir de 500

La vente et les inscriptions se feront uniquement du lundi 25 au samedi 30 août. Afin de vous situer dans la grille tarifaire, nous vous remercions de venir, le jour de l'inscription pour la garderie et la cantine, avec :

- l'attestation de la CAF sur laquelle paraît votre quotient familial, ou
- l'avis d'impôt 2013 (impôt sur les revenus de l'année 2012).



INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS DIVERSES



JOUR FERIE

La mairie sera fermée le samedi 16 août (assomption le vendredi 15 août)

NOUVELLE ZONE 30 (RAPPEL)

Nous vous rappelons que désormais une zone 30 a été installée dans le village. Prière de respecter les priorités à droite pour chaque rue.



DOSSIER CCAS

La commission CCAS se réunira prochainement. Les dossiers seront donc à déposer jusqu'au 13 septembre, en mairie.

Documents à fournir :

- dernière feuille d'imposition (revenus 2013)
- 3 derniers justificatifs des ressources de toutes les personnes vivant sous le même toit (paie, Pôle emploi, retraite, RSA, pension, allocations belges, etc...),
- les 3 derniers loyers,
- notification de la CAF.

Il est impératif de bien respecter le délai du dépôt, car aucun dossier ne sera pris en compte une fois que la date de la commission sera passée. Toute demande déposée après la commission ne sera révisée qu'en 2015.

